



GERFLINT

ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

Présentation

Amélie Leconte

Université Aix-Marseille, Laboratoire Parole et langage (LPL), France
amelie.leconte@univ-amu.fr

Christel Troncy

Université de Rouen Normandie, Laboratoire Dynamique des
langues in situ (DYLIS), France
christel.troncy@univ-rouen.fr

L'appel à contributions pour le lancement de ce projet qui donne lieu finalement à un double volume nourrissait l'ambition de contribuer à la réflexion sur les formations universitaires en politique linguistique. Il s'agissait d'établir un tour d'horizon de ces formations dans le monde francophone, en France en particulier, en partant du constat, issu du sentiment des coordinatrices, que les formations en politique linguistique s'étaient multipliées ces dernières années, alors que, dans le même temps, en francophonie à tout le moins, la production scientifique sur les politiques linguistiques et les postes dédiés aux politiques linguistiques tendaient à s'amenuiser.

Il appelait les contributeurs à explorer différentes facettes de ces formations universitaires en politique linguistique. Un premier axe proposait de questionner les ancrages épistémologiques des formations ; un deuxième axe visait à faire le point sur les débouchés professionnels et la reconnaissance des formations ; le troisième et dernier axe invitait à se concentrer sur les contenus et les finalités des formations.

Les politiques linguistiques désignent, au sens large, les « interventions sur les situations langagières » (Calvet, 2017), considérées comme un « ensemble de pratiques » sociopolitiques hétérogènes. Louis-Jean Calvet (2002) puis Amélie Leconte (2014) proposent d'utiliser le syntagme « politologie linguistique » pour désigner l'étude de ces pratiques sociopolitiques, qui englobent les processus d'élaboration des politiques proprement dites comme ceux de leur mise en œuvre, la planification. Comme le souligne pratiquement l'ensemble des contributeurs, l'étude sur la politique et la planification linguistique mobilise un vaste champ disciplinaire, à géométrie variable, avec différentes concentrations, selon les auteurs. Chacun présente à la fois une réflexion épistémologique sur le champ des politiques

linguistiques, des études de cas et une interrogation sur la formation universitaire dans ce domaine. Preuve de l'interdépendance et de l'enchevêtrement des axes qui avaient été proposés.

De manière générale, la dimension éducative des politiques linguistiques est ici très présente - tout comme elle l'est, avec des nuances, dans les formations dédiées aux politiques en France (voir l'article de C. Troncy). L'éducation n'est pourtant pas le seul secteur concerné par les politiques linguistiques. Dans un article de 1996, Louis Porcher désignait quatre secteurs privilégiés d'action en matière de politique linguistique (les « quatre cavaliers ») : l'enseignement, l'action culturelle, les médias, les entreprises. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (Conseil de l'Europe, 1992) en propose sept (enseignement, justice, autorités administratives et services publics, médias, activités et équipements culturels, vie économique et sociale, échanges transfrontaliers). Néanmoins, l'éducation est un domaine privilégié, stratégique, de l'intervention en matière de politique linguistique. Du côté de la recherche, la politique linguistique et éducative tend à se formaliser considérée par certains comme un type de planification à part entière aux côtés de la planification du corpus et du statut : *language acquisition planning* (Cooper, 1989). Par ailleurs, la didactique des langues en général et du FLE en particulier et les politiques linguistiques entretiennent historiquement des liens privilégiés, comme le rappellent Geneviève Zarate ou encore Fabrice Barthélémy. L'attention portée aux politiques linguistiques éducatives par l'ensemble des contributeurs n'est donc pas très étonnante.

Les articles ont été organisés en trois séries. La première série propose un aperçu du champ de la formation et de la recherche en politiques linguistiques dans le paysage universitaire francophone. La deuxième montre la complexité des relations entre différents univers qui contribuent tous aux politiques linguistiques, entre mépris et ignorance, et souligne les angles morts des formations. La dernière série est consacrée à des études de cas de formations aux politiques linguistiques et laisse apparaître la diversité des ancrages épistémologiques et des contenus de cours.

1. Aperçu du champ de la formation en politique linguistique dans le paysage universitaire francophone

Cette première série d'articles donne une idée de la place que tiennent les formations en politique linguistique dans le champ universitaire francophone. Si l'article de **Christel Troncy** permet d'apprécier l'évolution des formations dédiées aux politiques linguistiques en France, à travers un petit historique de leurs conditions

d'émergence et de fonctionnement, aucun article ne présente de vue d'ensemble de ces formations dans d'autres parties du monde francophone. Contrairement au constat qui avait été dressé rapidement dans l'appel à contributions (les formations se développeraient de plus en plus), un examen de l'évolution des formations en politiques linguistiques en France montre que ce champ formatif, né dans les années 1990, a vu son apogée (somme toute modeste) au cours des années 2000 et une stagnation, voire un certain désengouement dans les années 2010, en particulier, parmi de multiples facteurs, suite à l'harmonisation des mentions décidées par le ministère de l'Enseignement supérieur (2014). Ce qui frappe est l'extrême diversité de ce petit champ formatif : si beaucoup de formations sont axées sur la didactique des langues et du FLE, d'autres présentent une orientation beaucoup plus sociolinguistique ; si la plupart sont centrées sur la diffusion du français et sur la langue française, d'autres s'ouvrent plus largement à d'autres langues. Dans le monde francophone, les formations en politique linguistique apparaissent finalement plutôt discrètes et certainement trop rares. Alors que les questions de politiques linguistiques sont très vives en Europe et Afrique francophone, on peut être surpris par le manque d'intérêt du monde de la formation à se saisir de ces questions - tout du moins de manière visible. Précisons que le panorama dressé par l'auteure, limité dans le cadre de cet article, gagnerait à être approfondi et pourrait constituer un point de départ intéressant pour des recherches à venir, au-delà du cas français.

Le cas de la formation des inspecteurs pédagogiques en Tunisie, envisagés comme des acteurs de premier plan de la politique et de la planification linguistiques éducatives, vient alimenter ce constat. Dans son article, **Riadd Kossentini** rappelle la situation sociolinguistique de la Tunisie et les grandes lignes de sa politique linguistique et éducative postcoloniale en matière d'enseignement des langues. Si ces politiques ont permis le rapprochement des cultures arabo-musulmane et franco-occidentale, elles n'ont pas favorisé le dépassement de vieux antagonismes fondés sur des représentations linguistiques traditionnelles qui font de l'arabe littéraire et du français les deux langues de l'éducation publique au détriment de l'arabe tunisien pourtant langue vernaculaire et langue première des enfants. L'auteur montre notamment combien la formation professionnelle des inspecteurs pédagogiques tunisiens manque de contextualisation et est dépourvue d'éléments en matière de politique linguistique, ignorant les questions sociolinguistiques et politiques, mais aussi les enjeux liés au plurilinguisme et aux dynamiques interculturelles que les questions langagières posent à l'école tunisienne.

Concernant la recherche et la formation à la recherche, l'analyse bibliométrique que livrent **Emmanuel Wassouo** et **Laurent Sovet** se penche sur les thèses portant

sur l'enseignement primaire et secondaire dans la perspective de la politique linguistique et éducative. Notons que le profil des deux auteurs, rattachés au Laboratoire de psychologie et d'ergonomie appliquée (LaPEA), se distingue nettement des autres contributeurs. La présente étude repose sur un corpus constitué de fiches descriptives de thèses en langue française soutenues entre 2000 et 2018 et ayant comme pays ou zone d'étude l'Afrique francophone, le Liban et Haïti. Ce corpus s'appuie sur la base de données mise en ligne par l'Agence universitaire de la Francophonie dans le cadre de son programme APPRENDRE. Le corpus est constitué de thèses dont le titre ou le thème est en lien avec les politiques linguistiques, l'apprentissage ou l'enseignement d'une langue, les compétences langagières ou encore tout élément d'ordre sociolinguistique. Les auteurs montrent que les thèses s'inscrivant dans la perspective de la politique linguistique et éducative et se penchant notamment sur les questions de gouvernance linguistique et d'alphabétisation sont globalement rares bien que leur nombre ait augmenté depuis 2000. Les thèses dédiées à l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère ou d'une langue seconde et les questions liées à l'acquisition tiennent une place largement plus importante. Cet article apporte des éclairages intéressants sur les productions doctorales en matière de politiques linguistiques et éducatives, en particulier en analysant les liens entre les thématiques traitées, les contextes sociohistoriques et les zones géographiques concernées, mais aussi en se penchant sur les années et les lieux de soutenances. La recherche à laquelle se sont livrés les auteurs s'est focalisée sur les thèses portant sur le secteur éducatif et il est probable que plusieurs thèses soient consacrées aux politiques linguistiques dans d'autres domaines et ce, dans différents pays africains francophones (voir les exemples donnés par François Gaudin). Des études dans ce sens, sans être limitées au secteur éducatif, seraient intéressantes.

Ces trois articles donnent un aperçu du champ des formations en politique linguistique dans le monde francophone. Le panorama est certes quelque peu impressionniste, car il reste encore beaucoup de zones floues, sur lesquelles il faudrait entreprendre des recherches plus précises. Il pourrait s'agir, comme nous l'avons signalé, de recherches sur les formations en politique linguistique hors de France et leurs évolutions, selon les contextes sociopolitiques, ou encore de recherches sur les thèses produites dans le monde francophone en matière de politiques linguistiques en général, non nécessairement centrées sur le monde éducatif. Enfin, il semble que des recherches visant à dresser un panorama sur les contenus et les finalités des formations en politique linguistique soient devenues plus que nécessaires.

2. La formation, la recherche et le monde professionnel de la politique linguistique : les angles morts de la formation et ... des politiques

Tumultueuses ou inexistantes, les relations entre le monde de la recherche et de la formation, d'une part, et celui de l'intervention politique, d'autre part, sont des relations complexes. Les contributions dénoncent, de manière plus ou moins appuyée, les mésententes, le dédain ou l'ignorance réciproques entre acteurs relevant d'univers différents, alors même qu'une collaboration dans le domaine multidimensionnel des politiques linguistiques (éducatives) serait indispensable. Une réflexion approfondie s'impose ici : les chercheurs et les responsables de formation universitaire ont en effet un rôle à jouer dans ce rapprochement d'univers différents, rapprochement dont les formations ne pourrait que bénéficier. Dans cette perspective, il s'agira sûrement alors de méditer ces mots du politologue Vincent Dubois qui, dans un des chapitres de l'ouvrage *Les « sciences » de l'action publique* affirmait :

Il y a (...) des conditions politiques à la possibilité scientifique (i.e. en fonction des règles du champ scientifique) d'une collaboration entre science et politique. Ces conditions tiennent au rapport (contradiction ou affinité) entre l'orientation normative de l'action publique (son « référentiel »), et les principes ou postulats de base de l'analyse scientifique. (...) il y a aussi des conditions scientifiques (ce qu'un linguiste peut envisager de faire sans rompre avec les principes partagés de sa discipline) à la sollicitation politique d'une collaboration entre science et politique. (Dubois, 2006 : p. 243)

Geneviève Zarate axe son article sur l'évolution des liens entre le monde de la recherche en didactique des langues en général (et du FLE en particulier) et celui des politiques linguistiques européenne et française sur la période 1980-2020. Elle dénonce le mépris du monde politique envers celui de la recherche. A travers plusieurs exemples, elle montre que les chercheurs en didactique des langues ont un temps été étroitement associés aux décisions en matière de politiques linguistique et éducative, permettant aux orientations, méthodologies et outils de bénéficier d'un regard scientifique (par exemple la version de 2001 du Cadre européen commun de référence). Mais, dernièrement, que ce soit au niveau du Conseil de l'Europe ou au niveau du gouvernement français, les décisions ont été prises en dehors de toute concertation scientifique. Selon l'auteure, cet évincement des acteurs scientifiques par les acteurs politiques a des conséquences néfastes sur la recherche elle-même mais aussi sur des politiques linguistiques dont les enjeux sociaux sont pourtant cruciaux (immigration, inclusion, lutte contre les inégalités). Faisant référence à la distinction désormais bien établi entre des politiques dites *top-down* et celles dites *bottom-up*, elle critique les premières qui laissent la parole aux « experts européens » au détriment de celle des chercheurs.

Dans l'entretien qu'il a accordé à **Marie-Christine Fougerouse**, **Roger Pihlion**, tout en dressant un panorama de la diffusion du français à l'étranger, pointe l'ignorance réciproque - si ce n'est le mépris - entre l'univers politique et celui de la formation et de la recherche. L'absence de formation en politique linguistique et éducative des acteurs de la coopération française à l'étranger et - au fond - la méconnaissance voire le désintéret des acteurs politiques (le ministère de l'Europe et des affaires étrangères - MEAE) pour la recherche et la formation en politique linguistique et éducative, font pendant aux angles morts des formations en politique linguistique - qui relèvent le plus souvent du domaine langagier -, mal outillées pour prendre en charge les multiples dimensions des métiers de la coopération française à l'étranger. Selon lui, la formation des acteurs de la coopération est un chantier qui mériterait d'être pensé et exploré. Au-delà du cas général des acteurs de la coopération, qui appelle des formations axées sur la coopération et ses différentes dimensions, il souligne plus précisément la nécessaire formation des enseignants de français langue étrangère aux politiques linguistiques - si ce n'est dans le cadre de formations dédiées, du moins de cours qui leur seraient consacrés. En effet, certains de ces futurs enseignants seront en poste au sein du dispositif français à l'étranger et inévitablement conduits à exercer des missions qui dépassent le strict cadre de l'enseignement.

C'est précisément aux enseignants de français langue étrangère et à leur ignorance - volontaire ou involontaire par manque de sensibilisation lors de leur formation - de la dimension politique et économique de leur métier que **Fabrice Barthélémy** consacre son article. L'historique auquel il se livre rappelle pourtant que c'est en relation avec la diffusion du français à l'étranger - donc avec le monde politique - que leur discipline de référence (le français langue étrangère) s'est construite. Selon l'auteur, leur dédain envers le marché aux langues, la présentation d'une langue de culture, dégagée de toute contingence matérielle, politique et économique, entretient chez les enseignants l'illusion confortable d'une neutralité de la langue et de son enseignement, et relègue les relations de pouvoir qu'elle porte nécessairement dans un ailleurs déresponsabilisant. Comme pour les inspecteurs pédagogiques tunisiens (article de Riadh Kossentini), il apparaît dès lors nécessaire d'infléchir cette représentation de la langue et du métier d'enseignant en formation initiale et continue des enseignants, en les sensibilisant aussi au marché aux langues - certes particulier, mais « marché » quand même.

À partir de deux exemples très différents de politique linguistique appliquée à l'enseignement des langues dans les années 1950-1960, le français fondamental d'une part et la politique d'enseignement des langues étrangères en Chine d'autre part, **Louis-Jean Calvet** montre l'importance des idéologies et des

contextes sociolinguistiques et géopolitiques dans le développement des politiques linguistiques. Considérant l'exemple français comme un exemple de politique d'« exportation » de langue et l'exemple chinois comme un exemple de politique d'« importation » de langues, il met également en évidence les enjeux économiques et les tensions culturelles et identitaires inhérents à toute politique linguistique. Filant la métaphore économique, l'auteur insiste sur l'inscription de ces « échanges linguistiques » dans un marché aux langues au sein duquel les langues, réduites à leur utilitarisme par les faiseurs de politiques au détriment des aspects plus culturels, sont aussi à penser en termes de valeur marchande et conséquemment les politiques linguistiques en termes de coût et de bénéfices. Calvet revient sur la nécessité de procéder à une analyse fine et multidimensionnelle des situations de politiques linguistique en contexte et sur la complexité d'une science des politiques linguistiques, la politologie linguistique, qui ne peut faire l'économie d'une approche interdisciplinaire. Pour conclure, il souligne les enjeux d'une telle approche pour la formation des enseignants de FLE, qui envisage les enseignants comme des acteurs de ces politiques linguistiques, et invite les responsables universitaires de ces formations et les faiseurs de politiques linguistiques à intégrer cette dimension dans leurs pratiques, rejoignant ainsi d'autres auteurs (Barthélémy et Kossentini notamment).

3. Études de cas de formation et d'unités d'enseignement en politique linguistique : diversité des ancrages épistémologiques et des contenus de cours

La troisième série d'articles est consacrée à des études de cas de formations en politique linguistique. Comme dans les deux autres séries, la réflexion sur la dimension épistémologique et les différences d'orientation est également fortement présente. L'article de Christel Troncy qui présentait deux formations fort différentes dans leurs orientations (les formations en politiques linguistiques de l'université du Mans et de l'université de Montpellier 3 - Paul Valéry) montrait déjà cette diversité d'orientations.

Les articles de **Foued Laroussi** et de **François Gaudin** sont consacrés à la formation en politique linguistique au sein du département des Sciences du langage de l'Université de Rouen. Le premier s'intéresse à une formation dédiée aux politiques linguistiques (le master « Diffusion du français » (2004-2017)), tandis que le second présente un cours de politiques linguistiques et propose un retour réflexif sur l'expérience d'enseignement de l'auteur, alimentée par différents cas de politiques linguistiques, au-delà du seul monde francophone. Dans ce département traditionnellement reconnu en sociolinguistique, tout comme dans celui d'Aix-Marseille (où Louis-Jean Calvet fut professeur), les orientations

dominantes sont sociolinguistiques, dans la lignée des fondateurs du laboratoire et du département (J.-B. Marcellessi, L. Guespin, B. Gardin). Les cours sont axés sur les thèmes centraux que sont la glottopolitique, la diversité linguistique et la gestion des plurilinguismes, la minoration linguistique, la polynomie, la géolinguistique, la gouvernance linguistique. Foued Laroussi souligne le délicat équilibre à maintenir dans ce domaine entre la formation à la recherche et la formation à visée professionnelle plus axée sur les mécanismes d'intervention sur les situations linguistiques proprement dites.

Les deux articles suivants se focalisent sur des formations en politiques linguistiques et éducatives. Sans négliger les aspects linguistiques et sociolangagiers, ils défendent une approche résolument interdisciplinaire - rejoignant les réflexions posées par Christel Troncy, Fabrice Barthélémy, Roger Pilhion et Louis-Jean Calvet.

Giovanni Agresti propose une typologie des politiques linguistiques fondée sur quatre grands axes (les actions à mettre en place, les acteurs mobilisés, le cadre institutionnel et ses contraintes et les pratiques de terrain), qui engage une exploration multidimensionnelle de la politique et planification linguistiques dans le cadre de la formation. Il justifie la diversité des approches mobilisées en formation en rappelant le rapport complexe entre les dimensions politiques, linguistiques et éducatives qui structurent et constituent les politiques linguistiques éducatives. L'auteur relate ainsi deux expériences formatives conduites à l'université Bordeaux Montaigne. La première propose aux étudiants de réfléchir à la vocation interventionniste du domaine en explorant le campus universitaire en tant que « cadre de politiques linguistiques et éducatives d'établissement ». La deuxième consiste, dans le cadre d'un cours dédié, de construire un projet de politiques linguistiques. L'objectif est de faire prendre conscience aux étudiants du caractère varié, multi-dimensionnel, encadré mais nécessairement souple, de l'intervention en politique linguistique.

Pour clore cette nouvelle livraison de *Synergies France*, l'article de **Frédéric Mazières** et **Georges Daniel Véronique** fait lui aussi écho au souhait d'ouverture de la formation des acteurs du français langue étrangère formulé par plusieurs auteurs. Il présente un programme de formation en politique linguistique éducative à l'attention des enseignants de FLE. En s'appuyant notamment sur les fiches de postes proposés par le MEAE dans le cadre des « Transparences » (terme désignant la procédure de recrutement du personnel), les auteurs précisent que la diffusion du français à l'étranger s'inscrit dans un cadre institutionnel et est liée à des processus administratifs, juridiques et diplomatiques qui appellent des « pratiques de références » contextualisées. Ils proposent alors des contenus de formation qui débordent très largement les dimensions didactique et pédagogique pour intégrer les enjeux sociaux, économiques et idéologiques des politiques linguistiques et

éducatives. Cette formation vise, dans une perspective systémique et dans une visée pragmatique, l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques : la connaissance de l'histoire, du fonctionnement et des orientations de la coopération linguistique et éducative française, la capacité d'analyse des politiques linguistiques, la compétence à conduire des analyses de besoins sociolinguistiques, la conception et la mise en place de curriculums. L'article développe une réflexion sur la place de l'élaboration curriculaire dans la mise en œuvre des politiques linguistiques éducatives et plus précisément sur l'intégration de la grammaire dans ces curriculums.

Ce projet de *Synergies France* visait à établir un état des lieux de la formation universitaire en politique linguistique en France et dans le monde francophone, ses fondements épistémologiques, ses contenus, ses objectifs. Alors que l'appel à contribution se voulait ouvert à tout type de politique linguistique, la série d'articles ici rassemblés traite à quelques exceptions près de la formation en politique linguistique éducative, révélant l'actualité des besoins dans ce domaine particulier mais aussi les difficultés qui lui sont propres. Elle contribue à montrer la très forte variabilité des orientations adoptées dans ces formations et la diversité des focalisations de celles et ceux qui les animent. Si ces contributions se rejoignent largement sur la nécessité d'une ouverture pluridisciplinaire des formations, elles traduisent aussi le manque d'unité en termes de cadres épistémologique et méthodologique qui rendraient compte de cette ouverture mais aussi de la complexité du domaine. Tout en soulignant la multiplicité des acteurs de la politique et de la planification linguistiques éducatives, elles pointent aussi la rupture consommée entre le monde de la recherche et le monde politique qui ne peut que desservir la mise en adéquation des contenus de formation aux besoins réels en matière de pratiques professionnelles. Finalement, les articles pris dans leur ensemble, à travers les manques qu'ils soulignent et les tentatives dont ils rendent compte pour les combler, soulignent l'urgence de lier la formation universitaire d'une part à cette interdisciplinarité que la recherche appelle mais aussi aux réalités des contextes où les politiques se dessinent, se déploient et sont mises en œuvre pour mieux répondre aux besoins criants de nos sociétés en termes de gestion éducative de la pluralité linguistique et donc, en termes de formation et de recherche en politique et planification linguistiques.

Bibliographie

- Calvet, L.-J. 2002. *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. 2017. *Les langues : quel avenir ? Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Éditions CNRS.

Conseil de l'Europe. 1992. *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Strasbourg.

Dubois, V. 2006. La linguistique, science de gouvernement ? Les linguistes et la politique de la langue française (1966-1990). In : Ihl, Olivier (dir.), *Les sciences de l'action publique*, Presses universitaires de Grenoble, p. 233-244.

Cooper, R. L. 1989. *Language Planning and Social Change*. Cambridge: Cambridge University Press.

Leconte, A. 2014. *La fabrique des politiques linguistiques. La politique d'éducation bilingue et interculturelle du Mexique et du Jalisco*. Thèse en Sciences du langage sous la direction de Louis-Jean Calvet, Aix-en-Provence : Aix-Marseille Université.

Porcher, L. 1996. « Politiques linguistiques : orientations ». *Les cahiers de l'ASDIFLE*, n° 7, p. 10-27.